

4 AS

Société par actions simplifiées
Au capital de 5000€ euros
Siège Social : 4 place Arnold 67000 Strasbourg

R.C.S STRASBOURG B 749 860 417
N° SIRET 749 860 4170000015

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 1^{er} AVRIL 2012**

* * * * *

L'An deux mille douze et le 1^{er} avril à dix sept heures, les associés se sont réunis au siège de la société à STRASBOURG en assemblée générale ordinaire sur convocation du président dressé sans attente avec l'accord des associés .

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Bernard SCHWALLER préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés)
- le texte des projets de résolutions.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Modification des statuts en vu du rajout des mentions suivantes attachées aux associés

- noms d'usage des associés
- dates et lieux de naissance des associés

Le Président donne lecture des renseignements apportés

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrite à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des modifications apportées aux renseignements des associés l'inscrit sous la forme de première résolution

Cette résolution est mise aux voix,

Pour	Unanimité	Représentants		Parts
Contre	-	Représentants		Parts
Abstention	-	Représentants		Parts

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

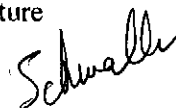
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h30.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président et un associé.

Signature



Signature



4 AS

Société par actions simplifiées
Au capital de 5000€ euros
Siège Social : 4 place Arnold 67000 Strasbourg

R.C.S STRASBOURG B 749 860 417
N° SIRET 749 860 4170000015

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 1^{er} AVRIL 2012**

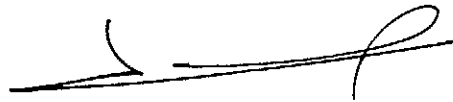
* * * * *

LISTE DE PRESENCE

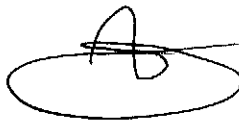
Nom des associés

Emargements

Schwaller Bernard représentant 96 voix



Schwaller Aline représentant 1 voix



Schwaller Anaïs représentant 1 voix



Schwaller Adrien représentant 1 voix



Schwaller Amélie représentant 1 voix

